

Inauguration d'une voie douce et du pôle enfance

Laignelet — Samedi, la municipalité avait invité tous les élus partenaires pour l'inauguration des deux structures, qui incarnent « une nouvelle forme de coopération intercommunale ».

« Nous avons engagé depuis plusieurs années des actions sur la thématique du développement durable. Avec le Département, nous avons réussi à mettre en place une connexion très respectueuse de notre environnement, intégrée au maillage routier des rocadés. C'est une réussite appréciée par de nombreux utilisateurs », a déclaré André Philipot, le maire, samedi lors de l'inauguration d'une nouvelle voie.

Une voie sécurisée

Cette liaison douce permet aux Agnolais de rejoindre de façon sécurisée la piscine Aquatis, les établissements scolaires, les services de proximité à vélo ou à pied. Cette voie est longue d'un kilomètre. « Il reste à terminer le tracé de la Croix aux morts jusqu'au centre bourg. C'est en cours de résolution. »

Le coût des travaux est de 128 731 €. Les différentes subventions proviennent de l'État, du Département, des amendes de police et du fonds de concours de Fougères agglo. Elles ont permis de limiter les dépenses de la commune à 32 % du total, soit 41 531 €.

Un emplacement central

Pour ce qui est du pôle enfance, inauguré le même jour, « il regroupe l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour Laignelet, Landéan et Le Loroux et le relais petite enfance (RPE) de 7 lieux, qui concerne les communes de Fleurigné,



André Philipot, en présence des élus partenaires, du député et du sous-préfet, a coupé le ruban traditionnel. | PHOTO : OUEST-FRANCE

La Chapelle-Janson, La Selle-en-Luitré, Landéan, Le Loroux, Parigné, Beaucé et Laignelet, détaille André Philipot. **Toutes ces communes ont aussi des lieux d'animation pour les enfants de moins de 3 ans**. Carole Ascoët et Julie Jarrell sont responsables du RPE de 7 lieux et Maëlle Allain est la directrice de l'ALSH.

Les travaux de cet équipement intercommunal ont été lancés en

2019 et le Covid les a un peu retardés. Le bâtiment est proche de l'école et de la résidence intergénérationnelle des 3 chênes et de l'espace de loisirs. Le coût total de cette réalisation est de 822 355 € HT. Les participations de l'État, du Département, de la caisse d'allocations familiales, de Fougères agglo et des communes partenaires ont permis de limiter la somme pour Laignelet à 118 055 €.

Les intervenants ont tous salué ces équipements. « **De l'argent public bien utilisé et un partenariat précieux entre les maires des différentes communes** », pour Thierry Benoît, député. « **C'est un service efficace rendu aux populations, un projet vertueux avec une nouvelle forme de coopération intercommunale** », pour Guy Traimond, sous-préfet.